

Jean-Baptiste André Godin à Godin et Cie, 3 octobre 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (27)

Collation1 p. (20r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Godin et Cie, 3 octobre 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52408>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 octobre 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin approuve le relevé de son compte particulier dans la Société du Familistère dont le solde créditeur s'élève à 385 883,81 F.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familière
3 octobre 1887

Messieurs, mes
civilités parfaites

Godin
me

Messieurs Godin et C^{ie}

J'ai examiné le relevé
de mon compte particulier,
compte courant et d'intérêts,
portés en dépôt en Angleterre,
arrêté au 30 juin dernier,
par un solde en ma
faveur de trois cent quatre-
vingt cinq mille huit
cent quatre-vingts trois
francs, quatre-vingt et un
centimes, et j'en re-
connais l'exactitude
Veuillez agréer,